



**INDICATEURS CLÉS
DE LA FEDELIMA**

MAI 2021

**DONNÉES 2019
PAR TYPOLOGIES**

www.fedelima.org

Fédération des Lieux de Musiques Actuelles

La FEDELIMA (Fédération des lieux de musiques actuelles) a pour fonction transversale l'observation et la production d'analyses et d'études. Elle a pour cela développé et mis en oeuvre depuis 1999, l'Observation Participative Partagée (OPP). Cette méthode, ou philosophie d'action, repose sur l'accompagnement et l'implication des projets observés tout au long du travail d'enquête. Cette démarche méthodologique favorise la concertation par un travail collectif de diagnostic et d'analyses à partir des données partagées avec les structures participantes. Ce travail d'observation pérenne permet chaque année l'actualisation d'indicateurs sur les activités des membres de la fédération.

Les indicateurs clés présentés dans ce document sont extraits de l'enquête de rayonnement national réalisée par la FEDELIMA auprès de ses membres/adhérents durant l'année 2020. 123 lieux sur les 137 adhérents de la fédération ont participé à cette enquête, portant sur leur exercice d'activité 2019. **Les données chiffrées communiquées dans ce document ne portent cependant que sur 110 structures ayant renseigné la totalité de leurs informations, soit 80,3% des adhérents de la FEDELIMA.**

Suite à la publication des **chiffres clés - données 2019** en janvier 2021, ce second volet apporte un éclairage plus précis sur la réalité des lieux et projets de musiques actuelles membres de la FEDELIMA. Ces informations doivent permettre à la fois de comparer plus précisément la réalité des lieux et projets de musiques actuelles et de mieux appréhender la diversité des structures composant notre fédération.

Ce document propose en ce sens, une sélection d'indicateurs, tels la jauge de l'unité scénique principale, le nombre de dates diffusées à l'année, la hauteur de budget, le pourcentage de financements publics, le nombre de sala-

rié·e·s permanent·e·s en ETP (Équivalent Temps Plein), le prix moyen d'un billet plein tarif, le nombre et la part de structures ayant au moins une femme comme directrice ou ayant une direction mixte, etc. en lecture comparative selon dix grandes entrées typologiques.

**TÉLÉCHARGER LES CHIFFRES CLÉS 2019
DANS LEUR INTÉGRALITÉ :**



HYACINTHE CHATAIGNÉ

Coordinateur de l'observation et des études
hyacinthe.chataigne@fedelima.org
+33 2 40 48 08 85

LES 10 ENTRÉES TYPOLOGIQUES

01
p.7

PAR TYPES DE PROJETS ET D'ÉQUIPEMENTS

- Lieux dédiés musiques actuelles
- Lieux pluriactivités et/ou pluridisciplinaires
- Lieux d'accueil et d'accompagnement des pratiques artistiques
- Projets dédiés musiques actuelles sans équipement fixe

02
p.8

PAR TYPES DE TERRITOIRES

- Urbain
- Urbain en environnement rural
- Rural

03
p.9

PAR TYPES DE MODES DE GESTION

- Association
- EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle)
- Régie personnalisée et EPA (établissement public administratif)
- Régie directe
- SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) et SAS (société par actions simplifiées)

04
p.11

PAR TYPES DE STATUTS JURIDIQUES

- Structure privée
- Structure publique

05
p.12

PAR LABELLISATION SMAC

- Labellisé SMAC
- Non labellisé SMAC

06
p.13

PAR TRANCHES DE BUDGETS

- Moins de 250 000€
- De 250 000€ à 499 999€
- De 500 000€ à 749 999€
- De 750 000€ à 1 499 999€
- 1 500 000€ et plus

07
p.14

PAR TAILLES D'ÉQUIPE PERMANENTE

- Sans salarié·e·s permanent·e·s
- Moins de 5 postes
- De 5 à 9 postes
- De 10 à 14 postes
- 15 postes et plus

08
p.15

PAR GENRES DE LA FONCTION DE DIRECTION

- Femmes en direction
- Hommes en direction
- Directions mixte

09
p.16

PAR JAUGES D'ÉQUIPEMENT DE DIFFUSION

- Sans équipement de diffusion
- Moins de 300 places
- De 300 à 599 places
- De 600 à 899 places
- 900 places et plus

10
p.17

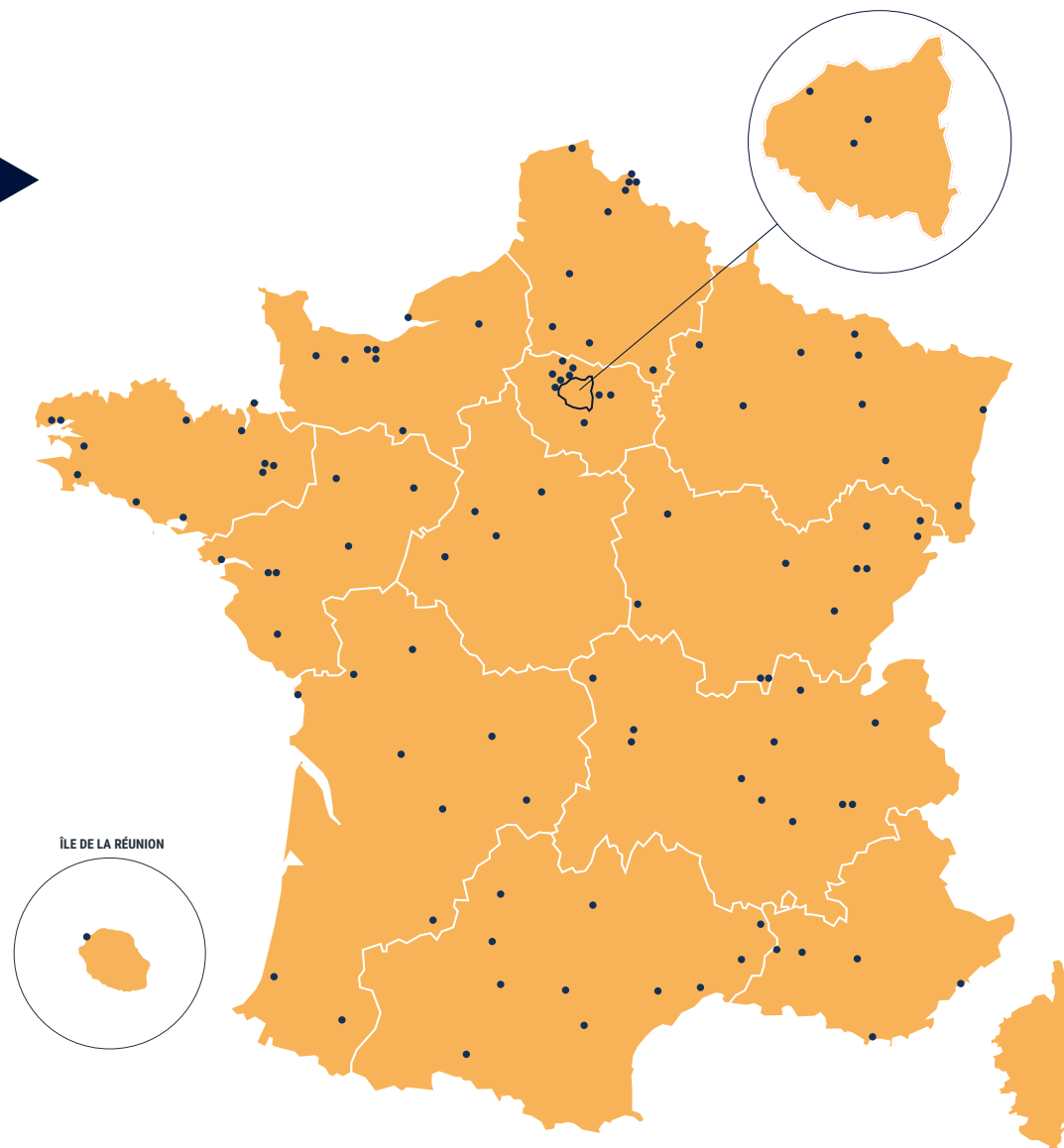
PAR GÉNÉRATIONS DE PROJETS

- Avant 1990
- De 1990 à 1999
- De 2000 à 2009
- 2010 et après

LISTE DES ADHÉRENTS AYANT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE ANNUELLE EN 2020

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'ensemble des adhérents ayant participé à l'enquête en 2020 :

Le 106 (Rouen) • Le 109 (Montluçon) • Les 4Écluses (Dunkerque) • Le 6PAR4 (Laval) • L'Aéronef (Euralille) • Ampli (Billère) • Antipode MJC Rennes (Rennes) • L'ARA (Roubaix) • Art'Cade (Sainte Croix Volvestre) • L'Astrolabe (Orléans) • L'Autre Canal (Nancy) • La BAM / Les Trinitaires (Metz) • Le Bastion (Besançon) • La Belle Électrique (Grenoble) • Le Big Band Café (Hérouville Saint-Clair) • La Biscuiterie (Château-Thierry) • La Bobine (Grenoble) • Lo Bolegason (Castres) • Bonjour Minuit (Saint-Brieuc) • Le Brise Glace (Annecy) • Le Café Charbon (Nevers) • Le Camji (Niort) • La Carène (Brest) • Le Cargö (Caen) • La Cartonnerie (Reims) • La Cave (Argenteuil) • La Cave à Musique (Mâcon) • La Cave aux Poètes (Roubaix) • Le Chabada (Angers) • Le Chato'do (Blois) • La Clef (Saint Germain en Laye) • Le Club (Rodez) • Collectif PAN (Caen) • La Coopérative de Mai (Clermont-Ferrand) • La Cordo (Romans-sur-Isère) • Le Croissant (Mâcon) • Les Cuizines (Chelles) • Des Lendemain Qui Chantent (Tulle) • Le DOC (Saint-Germain-d'Ectot) • Les Docks (Cahors) • Echo System (Scey-sur-Saône) • L'Echonova (Saint-Avé) • L'EMB Sannois (Sannois) • L'Empreinte (Savigny-le-Temple) • L'Éspace Django (Strasbourg) • Le Fil (Saint-Etienne) • File 7 (Magny Le Hongre) • Le Florida (Agen) • Le Forum (Vauréal) • Fuzz'Yon (La Roche sur Yon) • La Gaîté Lyrique (Paris) • La Gare (Maubec) • Glazart (Paris) • Le Grand Mix (Tourcoing) • La Grange à Musique (Creil) • Le Gueulard Plus (Nilvange) • Hiéro Limoges (Limoges) • Hydrophone - FACE B (Lorient) • Le Jardin Moderne (Rennes) • Jazz à Poitiers (Poitiers) • Le Kabardock (Le Port) • Le Labo (Dinan) • Landes Musiques Amplifiées (Saint Vincent de Tyrosse) • La Luciole (Alençon) • La Lune des Pirates (Amiens) • Le Métaphore / 9-9bis (Oignies) • MJC du Verdunois (Belleville sur Meuse) • MJC Manosque (Manosque) • La Moba (Bagnols-sur-Cèze) • Le Moloco (Audincourt) • Le Moulin (Brainans) • Music'Al Sol (Villegly) • La Nef (Angoulême) • Le Normandy (Saint-Lô) • Le Noumatrouff (Mulhouse) • La Nouvelle Vague (Saint-Malo) • Novomax (Le) / Les Polarité[s] (Quimper) • L'Observatoire (Cergy) • L'Orange Bleue (Vitry le François) • L'Ouvre-Boîte (Beauvais) • Paloma (Nîmes) • Le Pannonica (Nantes) • Les Passagers du Zinc (Châteaurenard) • Le Périscope (Lyon) • Picaud MJC (Cannes) • Plages Magnétiques (Brest) • La Poudrière (Belfort) • La Puce a l'Oreille (Riom) • Le Rio Grande (Montauban) • Les Rockomotives (Vendôme) • La Rodia (Besançon) • Run Ar Puñs (Châteaulin) • Le Sans Réserve (Périgueux) • Le Sax (Achères) • La School Of Rock (Blagnac) • Le Silex (Auxerre) • La Sirène (La Rochelle) • SMAC 07 (Annonay) • Le Sonambule (Gignac) • La Souris Verte (Épinal) • Stereolux / Scopitone (Nantes) • Superforma (Le Mans) • Tandem (Toulon) • La Tannerie (Bourg-en-Bresse) • Le Temps Machine (Joué-Lès-Tours) • Le Tetris (Le Havre) • L'Ubu (Rennes) • La Vapeur (Dijon) • Victoire 2 (Saint Jean de Védas) • Le Vip (Saint-Nazaire) • Les Zuluberlus (Colombes)



ÉLÉMENTS DE DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES CONCERNANT LES 12 INDICATEURS CLÉS UTILISÉS

- Le **jaugage de l'unité scénique principale** correspond au nombre maximum de personnes pouvant être accueillies dans la salle de diffusion. Elle est déterminée par une commission de sécurité et calculée selon le nombre, l'emplacement et la largeur des issues de secours et des dégagements, puis en fonction du type, de l'aménagement et de la surface de la salle. L'unité principale désigne, pour les équipements disposant de plusieurs espaces de diffusion (grande salle, club, etc.) l'espace de diffusion le plus grand.
- Le **nombre de dates** en salle diffusées par an correspond au total des dates organisées en productions (productions, coproductions, coréalisation, coorganisation), locations et mises à disposition gratuites.
- Le **prix moyen d'un billet plein tarif** correspond à la moyenne des prix de l'ensemble des billets plein tarif vendus sur l'ensemble des dates organisées par une structure durant la saison. Ce montant moyen est calculé par chaque structure et communiqué à la FEDELIMA.
- Le **budget moyen musiques actuelles** correspond au total des produits du budget arrêté et validé de la structure pour l'année concernée. Il s'agit du total de la classe 7 du compte de résultat hors valorisation. Il s'agit pour les structures pluriactivités ou pluridisciplinaires des produits strictement liés à leurs activités musiques actuelles.
- Les **financements publics** correspondent à l'ensemble des aides publiques (subventions de fonctionnement, aides aux projets spécifiques et aides à l'emploi) versées par les différents partenaires publics et/ou organismes parapublics pour la mise en oeuvre du projet de la structure.
- Les **subventions de fonctionnement** correspondent aux subventions publiques versées par les collectivités locales et l'État, destinées à couvrir les charges de fonctionnement de la structure. Elles n'intègrent ni les aides aux projets spécifiques (ou financements fléchés sur des actions ponctuelles) ni les aides à l'emploi.
- Les **aides aux projets** correspondent à des financements fléchés sur un projet spécifique ou une action ponctuelle et perçus pour l'année concernée, à la différence, des subventions de fonctionnement qui sont allouées au projet général de la structure.
- Les **recettes propres** correspondent aux produits d'exploitation de la structure, c'est-à-dire les ventes et prestations diverses (ventes de billets, locations de studios de répétition, recettes bar et restauration, etc.), hors subventions de fonctionnement, aides aux projets et aides à l'emploi.
- Les **frais artistiques de diffusion musicale** correspondent à l'ensemble des frais liés à l'organisation des concerts. Ils intègrent notamment les contrats d'artistes (cession, engagement, coréalisation), les commissions d'agent·e·s, les frais de transports, d'hébergements, de restauration des artistes, les droits SACEM, etc.
- La **masse salariale totale** correspond à la somme des rémunérations brutes versées aux salarié·e·s ainsi que les impôts, cotisations sociales et taxes sur les salaires (taxes sur les salaires, formation professionnelle et taxe d'apprentissage).
- Le **nombre en Équivalent Temps Plein (ETP) de CDI, CDD de plus de 6 mois et CDII**. Cet indicateur permet de définir plus précisément la taille de l'équipe permanente de la structure par l'addition du nombre de salarié·e·s embauché·e·s par la structure en contrat à durée indéterminée (CDI), contrat à durée déterminée (CDD) de plus de 6 mois et contrat à durée indéterminée intermittent (CDII) pour l'année concernée.
- Le **nombre de structures ayant au moins une femme comme directrice ou en direction mixte**. Cet indicateur a été construit en recodage d'une question fermée à cinq propositions intégrées dans l'OPP annuelle de la FEDELIMA : "La fonction de direction/coordination générale de votre structure est assurée par : Un homme ? Une femme ? Un binôme mixte femme/homme ? Un binôme femme/femme ? Un binôme homme/homme ? Autre ?". Les données recueillies ont ensuite été synthétisées en trois nouvelles propositions permettant de distinguer les directions occupées exclusivement par des hommes, celles occupées exclusivement par des femmes, et enfin les directions mixte homme/femme.

1 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE PROJETS ET D'ÉQUIPEMENTS

Les lieux et projets de musiques actuelles membres de la FEDELIMA peuvent être répartis en 4 grandes catégories de structures avec des spécificités et des modes de structuration différents :

- **Les lieux dédiés musiques actuelles (84 structures, soit 76,4%)**
Cette catégorie intègre les structures dont l'ensemble des activités (diffusion, accompagnement, actions culturelles, etc.) sont dédiées aux musiques actuelles.
- **Les lieux pluriactivités et/ou pluridisciplinaires (12 structures, soit 10,9%)**
Cette catégorie intègre les structures qui mènent un projet qui n'est pas exclusivement dédié aux musiques actuelles. Ainsi, elles développent un pôle, un service, une part de leur activité autour des musiques actuelles mais mènent également leurs activités autour d'autres disciplines artistiques (arts numériques, arts plastiques, danse, etc.) ou d'autres domaines d'activités (loisirs, sports, social, etc.).
- **Les lieux d'accueil et d'accompagnement des pratiques artistiques (5 structures, soit 4,5%)**
Cette catégorie intègre les structures qui développent un projet autour de l'accompagnement des pratiques musiques actuelles que ce soit par la proposition de cours, la mise en place de résidences, d'accompagnement de groupes (...) et dont la diffusion de concerts n'est pas l'activité principale et première.
- **Les projets dédiés musiques actuelles sans équipement fixe (9 structures, soit 8,2%)**
Cette catégorie intègre les structures qui développent un projet culturel à l'année mais qui n'ont pas d'équipement dédié et/ou qui développent un projet en itinérance sur un territoire.



● Lieux dédiés musiques actuelles ● Lieux pluriactivités et/ou pluridisciplinaires ● Lieux d'accueil et d'accompagnement des pratiques ● Projets dédiés musiques actuelles sans équipement fixe

TYPES DE PROJETS ET D'ÉQUIPEMENTS	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
● Lieux dédiés musiques actuelles	84	76,4%	616 places	70	14,8 €	1 239 232 €	62,6%	53,1%	8,7%	36,2%	25,0%	44,2%	9,7 ETP	14 (16,7%)	6 (7,1%)
● Lieux pluriactivités/pluridisciplinaires	12	10,9%	613 places	65	15,9 €	1 232 713 €	69,3%	54,3%	14,1%	30,2%	31,2%	45,4%	19,2 ETP	5 (41,7%)	1 (8,3%)
● Lieux d'accueil et d'accompagnement	5	4,5%	123 places	13	6,0 €	459 980 €	67,3%	49,2%	17,3%	31,1%	1,8%	39,3%	6,3 ETP	1 (20,0%)	2 (40,0%)
● Projets dédiés MA sans équipement fixe	9	8,2%	330 places	41	10,9 €	441 377 €	65,2%	42,8%	20,0%	34,2%	25,6%	51,2%	3,8 ETP	4 (44,4%)	0 (0,0%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	110	100,0%	581 places	65	14,2 €	1 137 821 €	63,7%	52,2%	10,6%	35,2%	25,0%	44,7%	10,1 ETP	24 (21,8%)	9 (8,2%)

2 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE TERRITOIRES

Les structures membres de la FEDELIMA sont implantées sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, mais dans des environnements territoriaux très disparates. En effet, porter un projet musiques actuelles sur un territoire rural avec une faible densité de population n'implique pas les mêmes problématiques, les mêmes coûts de fonctionnement, que de porter ce même projet dans une métropole. C'est pourquoi, il peut être nécessaire de répartir et classer les structures par types de territoires afin d'affiner la lecture de leur fonctionnement.

Cette nomenclature a été constituée sur la base des chiffres du dernier recensement de la population française produits par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). Les catégories définies ci-dessous ne correspondent cependant pas aux définitions posées par l'INSEE. Elles ont été définies à partir de l'observation des structures adhérentes à la FEDELIMA, en fonction des spécificités observées liées aux territoires d'implantation et en croisant des données sur le nombre d'habitants, la densité de population des communes, intercommunalités et départements.

- **Milieu urbain** (79 structures, soit 71,8%) : cette catégorie concerne les structures implantées dans des villes de plus de 40 000 habitant·e·s avec une densité de population moyenne de 4 500 habitant·e·s/km². Elle concerne également des structures implantées sur des communes périurbaines, parfois peu peuplées, mais avec une densité de population moyenne de 2 000 habitant·e·s/km².
- **Milieu urbain en environnement rural** (22 structures, soit 20,0%) : cette catégorie concerne les structures implantées sur des petites villes (- de 25 000 habitant·e·s) ou villes moyennes (- de 40 000 habitant·e·s) qui sont dans un environnement rural, c'est-à-dire dans des intercommunalités dépassant de peu le nombre d'habitant·e·s de la ville centre et sur des territoires départementaux à faible densité de population (inférieure à 70 habitant·e·s/km²).
- **Milieu rural** (9 structures, soit 8,2%) : cette catégorie concerne les structures implantées sur des communes de moins de 10 000 habitant·e·s et de faibles densités de population (moins de 400 habitant·e·s/km²).



TYPES DE TERRITOIRES	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Urbain	79	71,8%	651 places	70	15,3 €	1 353 977 €	62,4%	53,0%	8,7%	36,7%	24,2%	45,7%	11,8 ETP	17 (21,5%)	7 (8,9%)
Urbain en environnement rural	22	20,0%	415 places	53	12,0 €	646 946 €	68,2%	53,9%	12,8%	32,4%	27,4%	38,8%	6,2 ETP	3 (13,6%)	1 (4,5%)
Rural	19	8,2%	356 places	44	10,2 €	440 366 €	64,8%	41,4%	21,9%	28,4%	25,7%	49,9%	4,4 ETP	4 (44,4%)	1 (11,1%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	110	100,0%	581 places	65	14,2 €	1 137 821 €	63,7%	52,2%	10,6%	35,2%	25,0%	44,7%	10,1 ETP	24 (21,8%)	9 (8,2%)

3 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE MODES DE GESTION

En termes de modes de gestion, les membres de la FEDELIMA sont en grande majorité des structures juridiques de droit privé à but non lucratif (84 associations) ou à lucrativité limitée (1 SCIC et 1 SAS) pour un total de 78,2%. Les établissements publics (au nombre de 18) et régies directes (au nombre de 6) représentant en revanche moins d'un quart des structures, soit 21,8%.

Parmi les structures gestionnaires de droit privé, 15,5% ont une Délégation de Service Public (DSP), forme de contractualisation par laquelle une personne morale de droit public, ici la commune ou l'intercommunalité propriétaire du bâtiment, confie à un délégataire la gestion d'un service public, ses apports financiers étant liés à un cahier des charges précis des activités à conduire. La mise en oeuvre des DSP est soumise au code des marchés publics, et donc à la procédure d'appel d'offres.

On notera également que les EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle) gèrent les équipements de plus grande taille, qui pour la majorité développent des projets pluridisciplinaires, avec une jauge moyenne de 982 places, un budget moyen musiques actuelles de 2,4 M€, et près de 19 salarié·e·s permanent·e·s en ETP (Équivalent Temps Plein). Comme le montre le tableau qui suit, les moyennes sont nettement plus faibles pour l'ensemble des associations.

Le mode de gestion en régie personnalisée est majoritairement adopté pour les projets musiques actuelles nés depuis une dizaine d'années.



MODES DE GESTION	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDD	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Association	84	76,4%	536 places	63	13,7 €	995 657 €	62,4%	49,4%	11,8%	36,1%	24,2%	46,1%	9,1 ETP	19 (22,6%)	8 (9,5%)
EPCC	4	3,6%	982 places	84	18,6 €	2 450 536 €	69,7%	54,8%	14,7%	22,1%	23,9%	42,8%	18,6 ETP	1 (25,0%)	1 (25,0%)
Régie personnalisée et EPA	14	12,7%	833 places	77	16,9 €	1 947 544 €	62,6%	55,9%	6,5%	38,3%	27,4%	40,2%	13,2 ETP	2 (14,3%)	0 (0,0%)
Régie directe	6	5,5%	327 places	37	11,7 €	510 659 €	90,5%	87,8%	2,8%	9,5%	25,0%	49,0%	4,2 ETP	1 (16,7%)	0 (0,0%)
SCIC et SAS	2	1,8%	605 places	93	16,0 €	696 706 €	35,8%	31,5%	3,3%	75,6%	41,9%	8,1%	31,2 ETP	1 (50,0%)	0 (0,0%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	110	100,0%	581 places	65	14,2 €	1 137 821 €	63,7%	52,2%	10,6%	35,2%	25,0%	44,7%	10,1 ETP	24 (21,8%)	9 (8,2%)

3 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE MODES DE GESTION - DÉFINITIONS

- **Association** (84 structures, soit 76,4%) : une association est un contrat passé entre plusieurs personnes (au moins deux) qui décident de mettre en commun leurs connaissances ou leur activité pour réaliser un projet collectif dans un but autre que le partage de bénéfices. Ce mode de gestion est dit de « droit privé ». La gouvernance de la structure, porteuse du projet de la structure, est majoritairement composée de personnes physiques. Y sont associées parfois des personnes morales, mais rarement des collectivités territoriales nommées alors « membres de droits ». Les salarié·e·s sont embauché·e·s sous contrat de droit privé. Les collectivités et l'État sont des partenaires des associations et peuvent parfois être commanditaires (ex : DSP, subventions apportées à des appels à projets...).
- **EPCC** (4 structures, soit 3,6%) : les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent constituer avec l'État un établissement public de coopération culturelle (EPCC). L'EPCC est constitué de plusieurs collectivités publiques (collectivités territoriales et/ou État) et est chargé de la gestion d'un service public culturel présentant un intérêt pour chacune des personnes morales en cause et contribuant à la réalisation des objectifs nationaux dans le domaine de la culture. Ce mode de gestion est dit de « droit public ». La gouvernance est composée des différentes collectivités publiques porteuses du projet (personnes morales) mais peuvent également comporter des personnes qualifiées issues de la société civile. Les salarié·e·s sont embauché·e·s sous contrat de droit privé hormis la direction et le·a comptable.
- **Régie personnalisée** (13 structures, soit 11,8%) : une régie personnalisée est un mode d'exploitation direct d'un service public porté par une collectivité territoriale, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle se crée via une nouvelle structure publique ayant son propre organe délibératif et décisionnel, prenant la forme d'un établissement public industriel et commercial (EPIC). Bien que ce soit un établissement public, il est largement régi par le droit privé. Ce mode de gestion est dit de « droit public ». La gouvernance est composée de la collectivité porteuse du projet et peut associer d'autres personnalités morales et/ou des personnes qualifiées. Les salarié·e·s sont embauché·e·s sous contrat de droit privé hormis la direction et le·a comptable.
- **EPA** (1 structure, soit 0,9%) : un établissement public administratif est un mode d'exploitation direct d'un service public porté par une collectivité territoriale, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle se crée via une nouvelle structure publique ayant son propre organe délibératif et décisionnel. Ce mode de gestion relève du droit public administratif. La gouvernance est composée de la collectivité porteuse du projet. Les salarié·e·s sont embauché·e·s sous contrat de droit public.
- **Régie directe** (6 structures, soit 5,5%) : les structures ayant un mode de gestion en régie directe sont gérées directement par la collectivité porteuse du projet. La régie peut être à autonomie financière, bénéficiant d'une enveloppe budgétaire propre ce qui n'est pas le cas des régies directes directement qui sont directement gérées par les services financiers de la collectivité. Ce mode de gestion est dit de « droit public ». Les salarié·e·s ont un statut de droit public.
- **SCIC** (1 structure, soit 0,9%) : la société coopérative d'intérêt collectif est régie par le code du commerce, quel que soit son objet, en raison de sa forme juridique (SARL, SAS, SA ou SA). Elle peut concerner tous les secteurs d'activités, dès lors que l'intérêt collectif se justifie par un projet de territoire ou de filière d'activité impliquant un sociétariat hétérogène (multisociétariat), le respect des règles coopératives (1 personne = 1 voix), et la gestion désintéressée (réinvestissement dans l'activité des excédents). Elle se constitue un patrimoine propre. L'impartageabilité de ses réserves (c'est-à-dire l'impossibilité de les incorporer dans le capital social ou de les distribuer) préserve la Scic d'une prise de contrôle majoritaire par les investisseurs extérieurs et garantit ainsi son indépendance et sa pérennité.
- **SAS** (1 structure, soit 0,9%) : une société par actions simplifiée est une personne morale qui obéit aux règles des sociétés commerciales (comme les SA, SARL, etc.). Le fonctionnement général (prise de décisions, répartition des bénéfices, etc.) de ce type d'entreprise est défini dans les statuts constitutifs. Les associé·e·s d'une SAS sont au nombre minimum de deux et peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales.

4 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE STATUTS JURIDIQUES

Les structures membres de la FEDELIMA ne peuvent adhérer à la fédération que si leur nature juridique (cas des associations, des établissements publics et des régies directes) ou statut (cas des coopératives ou autres organismes privés à caractère commercial) et leurs modes de fonctionnement attestent de leur non lucrativité.

Ainsi, les types de modes de gestion des adhérents de la FEDELIMA peuvent être regroupés en deux grandes catégories de statut juridique. D'une part les structures privées rassemblant les associations, les SCIC et SAS et d'autre part les structures publiques intégrant les EPCC, régies personnalisées et les régies directes.

78,2%

21,8%

● Structure privée (association, SCIC et SAS)

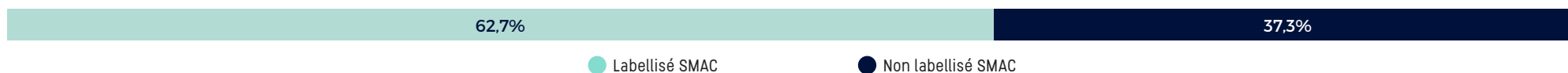
● Structure publique (EPCC, régie personnalisée et régie directe)

STATUT JURIDIQUE	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDDI	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
● Structure privée (association, SCIC et SAS)	86	78,2%	537 places	64	13,8 €	988 704 €	61,8%	49,0%	11,6%	37,0%	24,6%	45,2%	9,6 ETP	20 (23,3%)	8 (9,3%)
● Structure publique (EPCC et régies)	24	21,8%	732 places	68	15,9 €	1 672 155 €	70,8%	63,7%	6,9%	28,4%	26,2%	42,8%	11,9 ETP	4 (16,7%)	1 (4,2%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	110	100,0%	581 places	65	14,2 €	1 137 821 €	63,7%	52,2%	10,6%	35,2%	25,0%	44,7%	10,1 ETP	24 (21,8%)	9 (8,2%)

5 | LES STRUCTURES LABELLISÉES SMAC (SCÈNES DE MUSIQUES ACTUELLES) PAR L'ÉTAT ET LES STRUCTURES NON LABELLISÉES

Le terme « SMAC » (Scène de Musiques Actuelles) renvoie au label d'État créé en 1998. Ce label est attribué par le ministère de la Culture à des structures qui assurent des missions de diffusion (concerts), d'accompagnement des pratiques, de l'amateur au professionnel (répétition, enregistrement, formation, ressource, création...) et des actions culturelles sur le territoire, dans le domaine des musiques dites "actuelles"¹.

Ce terme est aujourd'hui fréquemment utilisé de manière générique par les pouvoirs publics et les professionnels pour désigner les structures portant un projet musiques actuelles. Il est pourtant important de préciser, afin d'éviter toute confusion, que seuls 71 adhérents de la FEDELIMA sont en réalité labellisés SMACs par l'État au 31 décembre 2019 sur la totalité des 145 structures membres de la fédération, soit 48,9%. En 2020, la totalité des structures labellisées SMAC par l'État et adhérentes à la FEDELIMA ont répondu à l'enquête.



LABELLISATION SMAC* PAR L'ÉTAT	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
● Labellisé SMAC	69	62,7%	656 places	70	15,3 €	1 309 033 €	64,5%	55,2%	8,6%	35,4%	25,9%	46,0%	10,8 ETP	10 (14,5%)	5 (7,2%)
● Non labellisé SMAC	41	37,3%	444 places	56	12,5 €	849 683 €	62,4%	47,1%	13,9%	34,8%	23,4%	42,4%	9,0 ETP	14 (34,1%)	4 (9,8%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	110	100,0%	581 places	65	14,2 €	1 137 821 €	63,7%	52,2%	10,6%	35,2%	25,0%	44,7%	10,1 ETP	24 (21,8%)	9 (8,2%)

* Structures labellisées SMAC (Scène de musiques actuelles) par l'État au 31 décembre 2019

1 - Cf. [Arrêté du 5 mai 2017](#) fixant le cahier missions et des charges relatif au label « Scène de Musiques Actuelles-SMAC »

6 | LES STRUCTURES PAR TRANCHES DE BUDGETS

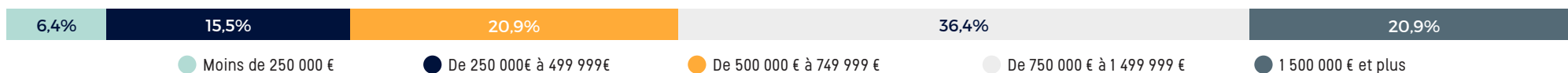
Les projets de musiques actuelles qui adhèrent à la FEDELIMA sont pour une très grande majorité soutenus financièrement par leurs partenaires publics (État et services déconcentrés, collectivités territoriales...) au regard des missions d'intérêt général auxquelles leurs projets font écho et qu'ils développent sur leur territoire.

Ces missions d'intérêt général consistent, entre autres, à la découverte artistique, à la sensibilisation, à l'accompagnement des pratiques, au conseil administratif et/ou technique, à l'aide à l'insertion professionnelle des artistes, en accord avec une politique tarifaire favorisant le développement des pratiques artistiques de tou·te·s et l'accès du plus grand nombre aux différents services proposés.

La hauteur du budget des structures peut varier de manière importante. Le budget des structures restant en adéquation avec le projet artistique et culturel de la

structure (nombre de salarié·e·s permanent·e·s pour le mettre en oeuvre, nombre d'activités menées, intensité de l'activité, etc.), la taille de l'équipement dont elle a la gestion (nombre et taille des espaces de diffusions de concerts, nombre de studios de répétition, etc.) et le périmètre/rayonnement de ses actions.

En 2019, le budget moyen des lieux membres de la FEDELIMA est de 1 137 821 € allant de 71 321 € pour le plus petit à 4 684 973 € pour le plus important.



HAUTEURS DE BUDGETS	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDI	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Moins de 250 000 €	7	6,4%	226 places	26	8,3 €	134 615 €	58,9%	36,4%	21,0%	39,8%	23,9%	43,2%	1,6 ETP	4 (57,1%)	0 (0,0%)
De 250 000 € à 499 999 €	17	15,5%	340 places	40	11,6 €	388 159 €	65,3%	49,2%	14,2%	30,4%	25,6%	46,5%	4,8 ETP	6 (35,3%)	0 (0,0%)
De 500 000 € à 749 999 €	23	20,9%	369 places	54	13,7 €	590 705 €	74,6%	61,1%	12,4%	27,6%	23,2%	50,4%	6,1 ETP	4 (17,4%)	2 (8,7%)
De 750 000 € à 1 499 999 €	40	36,4%	570 places	64	14,6 €	1 015 767 €	65,9%	55,8%	9,4%	33,7%	26,4%	44,6%	11,4 ETP	6 (15,0%)	4 (10,0%)
1 500 000 € et plus	23	20,9%	1 055 places	107	17,8 €	2 756 627 €	49,3%	44,1%	5,1%	47,4%	24,1%	38,4%	18,4 ETP	4 (17,4%)	3 (13,0%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	110	100,0%	581 places	65	14,2 €	1 137 821 €	63,7%	52,2%	10,6%	35,2%	25,0%	44,7%	10,1 ETP	24 (21,8%)	9 (8,2%)

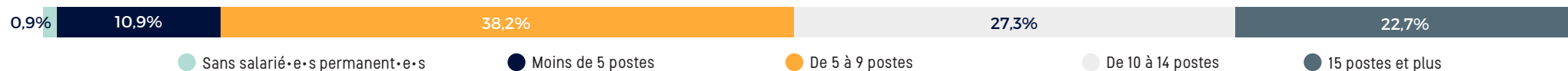
7 | LES STRUCTURES PAR TAILLES D'ÉQUIPE PERMANENTE

Les projets des structures adhérentes à la FEDELIMA sont portés et mis en oeuvre au quotidien par des équipes de salarié·e·s (également appelés « permanent·e·s »), renforcées selon l'intensité de l'activité par l'emploi de personnels intermittents (technicien·ne·s et/ou artistes) et/ou la participation de bénévoles.

Les équipes de salarié·e·s permanent·e·s sont composées d'hommes et de femmes occupant des fonctions de direction, programmation artistique, administration, production, communication, formation et accompagnement des pratiques, actions culturelles et médiation, accueil des publics, activités techniques, maintenance et entretien, etc. Certains de ces projets, à échelle plus réduite, sont également menés sans salarié·e mais par leur gouvernance et l'implication de bénévoles. Ce cas de figure concerne trois adhérents de la FEDELIMA.

En 2019, la taille des équipes permanentes des lieux membres de la FEDELIMA sont de 12 postes en moyenne (10,1 ETP), avec une médiane à 9 postes. Une structure ne compte aucun·e salarié·e permanent·e et la structure la plus importante de la fédération comptabilise 61 postes dans la composition de son équipe permanente.

Sont comptabilisé·e·s comme salarié·e·s permanent·e·s de la structure, les personnes embauchées en CDI, CDD de plus de 6 mois et CDI (CDI Intérimaire).



TAILLES D'ÉQUIPE PERMANENTE	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDI	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION		
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE	
Sans salarié·e·s permanent·e·s	1	0,9%	150 places	15	8,0 €	79 883 €	31,3%	10,0%	21,3%	76,1%	24,1%	51,7%	-	-	-	-
Moins de 5 postes	12	10,9%	332 places	38	10,0 €	299 872 €	56,3%	37,8%	16,8%	37,2%	25,2%	35,7%	2,1 ETP	5 (41,7%)	0 (0,0%)	
De 5 à 9 postes	42	38,2%	462 places	53	13,5 €	675 052 €	69,4%	56,2%	12,1%	30,8%	26,2%	46,8%	6,2 ETP	11 (26,2%)	2 (4,8%)	
De 10 à 14 postes	30	27,3%	526 places	69	14,3 €	1 041 255 €	68,3%	58,6%	9,1%	31,1%	24,2%	49,6%	10,4 ETP	4 (13,3%)	4 (13,3%)	
15 postes et plus	25	22,7%	959 places	93	17,6 €	2 475 685 €	53,6%	46,5%	6,6%	44,7%	23,9%	39,3%	20,6 ETP	4 (16,0%)	3 (12,0%)	
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	110	100,0%	581 places	65	14,2 €	1 137 821 €	63,7%	52,2%	10,6%	35,2%	25,0%	44,7%	10,1 ETP	24 (21,8%)	9 (8,2%)	

8 | LES STRUCTURES PAR GENRES DE LA FONCTION DE DIRECTION

Majoritairement et historiquement dirigés par des hommes, les projets de musiques actuelles sont également observés depuis quelques années, sous l'angle du genre de leur direction.

En effet, même si sur l'ensemble des salarié·e·s permanent·e·s des structures adhérentes à la FEDELIMA nous constatons une relative parité avec 42,3% de femmes salariées, ce ratio diminue si l'on observe de plus près les données relatives aux fonctions de direction. En 2019, sur 137 lieux et projets membres de la fédération, 33,1% de structures sont dirigées par des femmes dont 22,1% dans le cadre de direction unique de femmes et 11,0% dans le cadre de co-directions féminines (cf. Chiffres clés de la FEDELIMA - Données 2019).

Ces chiffres se resserrent d'ailleurs davantage si l'on ne considère que les structures labellisées Scènes de Musiques Actuelles (SMAC) par le ministère de la Culture au niveau national. En effet, les chiffres de l'Observatoire de l'égalité entre les femmes

et les hommes dans la culture et la communication publiés en mars 2021, montrent que sur les 89 projets labellisés SMAC par l'État, seules 15 structures sont dirigées par des femmes, soit 17% de directrices de SMAC, et 3 structures sont dirigées de manière mixte.

Néanmoins force est de constater, que c'est sur ce même label que les nominations de femmes à la direction des structures ont été les plus nombreuses et paritaires ces dernières années, à savoir 9 femmes nommées sur 17 renouvellements de direction. Nous pouvons également observer cette évolution sous l'angle d'une prise de conscience générale, d'un effet conjoint des différents projets et initiatives favorisant la mise en visibilité, l'émancipation, des dispositifs de soutien et de mise en réseau et des politiques publiques en ce sens.

Toutefois, même si ces chiffres progressent positivement, l'enjeu collectif d'une parité en termes de directions des projets de musiques actuelles reste de mise.



GENRES DE LA FONCTION DE DIRECTION	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Femmes en direction	24	21,8%	540 places	59	14,4 €	803 291 €	65,0%	48,8%	14,5%	34,1%	28,9%	46,5%	9,6 ETP	24 (100,0%)	0 (0,0%)
Hommes en direction	77	70,0%	597 places	65	14,3 €	1 194 415 €	63,7%	54,2%	8,8%	35,4%	24,4%	44,4%	10,0 ETP	-	-
Directions mixte	9	8,2%	539 places	74	12,7 €	1 545 706 €	60,4%	44,6%	15,4%	36,3%	19,0%	41,9%	12,2 ETP	0 (0,0%)	9 (100,0%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	110	100,0%	581 places	65	14,2 €	1 137 821 €	63,7%	52,2%	10,6%	35,2%	25,0%	44,7%	10,1 ETP	24 (21,8%)	9 (8,2%)

9 | LES STRUCTURES PAR JAUGES D'ÉQUIPEMENTS DE DIFFUSION DE CONCERTS

La diffusion dans les lieux de musiques actuelles correspond à l'activité par laquelle les structures organisent une programmation musicale de concerts d'une ou de plusieurs formations musicales, ou groupes, effectuant une ou plusieurs représentations d'un spectacle, à une date précise et dans un espace (à l'intérieur ou à l'extérieur des murs d'une salle) dont la jauge peut varier selon différents critères de configuration. Les représentations diffusées peuvent avoir un caractère payant ou gratuit.

La diffusion et l'organisation de concerts demeurent pour une grande majorité des lieux membres de la FEDELIMA une activité inscrite au cœur de leur projet artistique

et culturel. Cependant cette fonction originelle s'est repositionnée progressivement dans le temps dans une dynamique de projet plus large pour devenir un élément, un outil et non plus une finalité majeure. Les structures membres de la FEDELIMA présentent une très grande diversité, notamment dans leur capacité d'accueil avec des jauges maximales allant de 85 à 1 999 places (debouts). Il s'agit d'un critère déterminant à prendre en compte lors de l'analyse de l'activité de diffusion et plus largement lors de la création d'un équipement de musiques actuelles car elle peut représenter une part prépondérante de l'économie des structures.



TAILLES D'ÉQUIPEMENTS DE DIFFUSION DE CONCERTS	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDI	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Sans équipement de diffusion*	3	2,7%	-	13	7,3 €	141 424 €	56,0%	21,6%	32,3%	40,9%	10,0%	60,0%	1,0 ETP	3 (100,0%)	0 (0,0%)
Moins de 300 places	24	21,8%	213 places	44	11,3 €	536 627 €	72,7%	55,7%	15,8%	28,5%	22,1%	50,8%	6,6 ETP	3 (12,5%)	2 (8,3%)
De 300 à 599 places	41	37,3%	422 places	60	13,6 €	936 662 €	65,2%	53,7%	10,4%	34,8%	24,0%	43,9%	8,5 ETP	7 (17,1%)	4 (9,8%)
De 600 à 899 places	21	19,1%	683 places	73	15,6 €	1 047 877 €	62,7%	55,4%	6,7%	34,1%	29,8%	44,5%	12,2 ETP	10 (47,6%)	2 (9,5%)
900 places et plus	21	19,1%	1 210 places	96	18,4 €	2 449 925 €	52,7%	46,6%	5,9%	43,8%	27,5%	37,5%	16,6 ETP	1 (4,8%)	1 (4,8%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	110	100,0%	581 places	65	14,2 €	1 137 821 €	63,7%	52,2%	10,6%	35,2%	25,0%	44,7%	10,1 ETP	24 (21,8%)	9 (8,2%)

* La catégorie « sans équipement de diffusion » correspond aux structures développant un projet musiques actuelles sans équipement fixe, c'est-à-dire qui ne disposent pas d'équipement de diffusion en gestion directe et/ou qui développent un projet en itinérance. Ces structures peuvent cependant organiser des concerts dans différents équipements de diffusion ancrés sur le territoire.

10 | LES STRUCTURES PAR GÉNÉRATIONS DE PROJETS

Les lieux et projets de musiques actuelles membres de la FEDELIMA ont en moyenne 21 ans d'existence. Une très grande majorité d'entre eux ont lancé leurs activités à la fin des années 90 et au tout début des années 2000. Le plus récent a ouvert ses portes en janvier 2020 et le plus ancien a débuté ses activités de concerts en 1967.

Les lieux de musiques actuelles se sont fortement développés en nombre et en taille lors des trente dernières années, pour constituer un maillage territorial couvrant la majeure partie du territoire français. D'un point de vue historique et générationnel, trois types de structures et/ou porteurs de projet ont été distingués par la Fédurok (Fédération de lieux de musiques amplifiées/actuelles) au début des années 2000 :

- **la première génération**, celle des « militants bâtisseurs ». Ces lieux, créés avant les années 1990, ont pris leur assise sur le terreau de l'éducation populaire. Leur structuration a été influencée par la personnalité de leurs dirigeant·e·s, en général issus du terrain, moins formé·e·s qu'aujourd'hui aux questions de gestion et de ressources humaines. Les projets artistiques et culturels de ces équipements étaient, au départ, presque exclusivement dédiés à l'activité de diffusion musicale.

- **la deuxième génération**. On assiste dans les années 1990 à un processus de convergence entre des porteurs de projet associatif et des collectivités locales pour créer un équipement et l'inscrire dans une politique publique. Ces équipements (souvent d'anciens bâtiments réhabilités) sont aménagés plus spécifiquement pour la pratique des musiques actuelles et le partenariat est mieux défini.
- **la troisième génération**. Des lieux créés plus récemment (« génération 2000 ») émergent. Ils sont exclusivement mis en place sous l'impulsion des collectivités locales, qui font appel à des chef·fe·s de projet issu·e·s de la première génération de lieux ou de formations spécialisées pour les préfigurer et les diriger. À la différence des deux premières générations de lieux, ce sont en grande majorité des équipements neufs qui sortent de terre.

Aujourd'hui, l'arrivée de nouveaux lieux et la croissante structuration de ceux existants tendent cependant à confondre ces trois idéaux types.



GÉNÉRATIONS DE PROJETS	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Avant 1990	14	12,7%	448 places	58	13,3 €	835 202 €	68,1%	56,8%	10,4%	30,6%	23,4%	53,4%	10,2 ETP	1 (7,1%)	0 (0,0%)
De 1990 à 1999	46	41,8%	482 places	58	14,3 €	1 003 189 €	66,2%	52,9%	12,2%	34,3%	25,0%	47,9%	8,9 ETP	12 (26,1%)	7 (15,2%)
De 2000 à 2009	31	28,2%	696 places	75	14,2 €	1 362 119 €	59,9%	46,6%	12,2%	36,5%	24,0%	43,7%	10,9 ETP	9 (29,0%)	1 (3,2%)
2010 et après	19	17,3%	738 places	68	14,8 €	1 320 795 €	60,8%	56,3%	4,2%	38,4%	27,6%	32,3%	11,8 ETP	2 (10,5%)	1 (5,3%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	110	100,0%	581 places	65	14,2 €	1 137 821 €	63,7%	52,2%	10,6%	35,2%	25,0%	44,7%	10,1 ETP	24 (21,8%)	9 (8,2%)

L'OBSERVATION ET LES ÉTUDES À LA FEDELIMA - WWW.FEDELIMA.ORG

En 2014, Les Éditions Mélanie Seteun en partenariat avec la FEDELIMA ont ouvert une nouvelle collection « Musique et environnement professionnel ». Cette nouvelle collection se veut largement ouverte aux études émanant des acteurs artistiques et culturels et de leurs représentants : fédérations, syndicats, réseaux territoriaux et autres groupements d'acteurs... Vous pouvez télécharger gratuitement au format PDF les dernières études réalisées par la FEDELIMA :



LES PRATIQUES COLLECTIVES EN AMATEUR DANS LES MUSIQUES POPULAIRES (2020)

Cette étude a été réalisée par la FEDELIMA, avec le soutien du ministère de la Culture (DGCA). Elle a été publiée en janvier 2020 aux Éditions Mélanie Seteun.



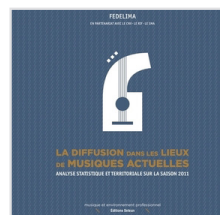
L'EMPLOI PERMANENT DANS LES LIEUX DE MUSIQUES ACTUELLES (2018)

Cette étude a été réalisée par la FEDELIMA (Fédération des lieux de musiques actuelles) et le RIF (Réseau des musiques actuelles en Île-de-France), en partenariat avec Opale (Centre de ressources culture pour le DLA).



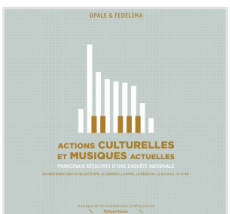
LA COOPÉRATION ENTRE PROJETS DE MUSIQUES ACTUELLES : ENJEUX, FREINS ET FACTEURS FACILITANTS (2016)

Cette publication a été réalisée par la FEDELIMA dans le cadre d'un appel à projets d'étude d'intérêt national sur les nouvelles modalités de coopérations associatives locales.



LA DIFFUSION DANS LES LIEUX DE MUSIQUES ACTUELLES - ANALYSE STATISTIQUE ET TERRITORIALE SUR LA SAISON 2011 (2015)

Cette étude a été réalisée par la FEDELIMA en partenariat avec le CNV (Centre National des Variétés), le RIF (Réseau des musiques actuelles en Île-de-France) et la SMA (Syndicat des Musiques Actuelles).



ACTIONS CULTURELLES ET MUSIQUES ACTUELLES - PRINCIPAUX RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE NATIONALE (2014)

Cette étude a été réalisée par Opale/CRDLA Culture et la FEDELIMA, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication (DGCA) en partenariat avec le Collectif RPM, la FERAROCK, la FFMJC, la FRACA-MA, le R.A.O.U.L. et le RIF.

Pour ses missions d'observation et d'études, la FEDELIMA est soutenue par la DGCA (Direction Générale de la Création Artistique du ministère de la Culture), le CNM (Centre National de la Musique) et la SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique).



centre
national
de la musique



CONTACTS

contact@fedelima.org
02 40 48 08 85

LA FEDELIMA
11 rue des olivettes – 44000 NANTES
www.fedelima.org